

système valeur locative est une incitation à la construction, une incitation à devenir propriétaire. Les intérêts hypothécaires sont généralement plus élevés que les montants de la valeur locative. On ne peut pas profiter d'un système tant qu'on est actif et le supprimer par après car on en profite moins. C'est sur l'ensemble de la vie, sur l'ensemble de la durée de propriété qu'il faut considérer cet élément.

D'autre part, il est vrai qu'au cours des années on a peut-être la chance d'amortir la totalité de la dette. Il n'en reste pas moins qu'avec les années les frais d'entretien augmentent et que l'on peut continuer à les déduire. Les rentiers profitent aussi de ces systèmes lorsqu'ils ont remboursé la totalité ou une grande partie de leur hypothèque. C'est un système qui incite à la construction, qui avantage les jeunes. Les propriétaires ont, une fois, tous profité du système. Si à un moment donné, pour différentes raisons, on en profite plus, je ne vois pas ce qui est injuste et ce qui est discriminatoire. Dans ce dossier, il est urgent d'attendre. Il se passe beaucoup de choses au niveau de la Confédération. Le seul point sur lequel je peux rejoindre le député Rossier, c'est que, vraisemblablement, ceci va prendre du temps, comme la plupart des éléments fiscaux qui se discutent. Il ne sert à rien de changer un système ou de modifier légèrement un système, avant que peut-être il ne change de fond en comble.

J'aimerais tout de même relever que le système fribourgeois n'est pas violent. Si vous comparez l'évolution des salaires et l'évolution de la valeur fiscale des bâtiments et donc la valeur locative, on voit que l'évolution n'est pas la même. Elle est au détriment des loyers. Dans ce sens, on ne peut pas dire que dans ce système le fisc a la main particulièrement lourde sur la valeur locative. Au contraire, je dirais que l'on a des valeurs fiscales de bâtiments et des valeurs locatives qui sont dans les niveaux plutôt bas. C'est avec ces considérations que je vous invite, comme la plupart des intervenants, à refuser cette motion.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 70 voix contre 21. Il y a une abstention.

Ont voté oui:

Binz (SE, UDC/SVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Losey (BR, UDC/SVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Repond (GR, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 21.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR,

ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiotz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE,), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 70.*

Se sont abstenus:

Boschung B. (SE, PDC/CVP). *Total: 1.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Clôture

Le Président. Vous connaissez tous, bien sûr, la célèbre phrase de Louis Aragon: «L'avenir de l'homme, c'est la femme.» Ce n'est pas plagier le poète français que de dire que, à Fribourg, ces prochaines années, la femme est l'avenir du Grand Conseil!

Avec ce clin d'œil poétique, je vous souhaite, à vous M^{me} la Présidente 2010 et à vous M^{mes} les première et deuxième vice-présidentes, tous mes vœux de succès pour les tâches qui vous attendent.

Et voilà donc pour moi l'heure de rentrer dans les rangs parlementaires. Allez, puisque vous l'attendez certainement tous, je vous l'offre, le jeu de mots tant attendu: je tourne la page présidentielle.

M^{me} la Présidente élue du Grand Conseil, M^{mes} les première et deuxième vice-présidentes élues du Grand Conseil, M^{mes} et MM. les députés, M. le Président du Conseil d'Etat, MM. les conseillers d'Etat, M^{me} la Secrétaire générale, M. le Vice-chancelier, M^{mes} et MM. les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs,

erlauben Sie mir also, zum Zeitpunkt, wo ich mich aus dem Amt des Grossratspräsidenten verabschiede, einen Blick zurück zu werfen, oder besser gesagt, drei Blicke (trois regards sur l'année écoulée):

- einen freiburgischen,
- einen ins Innere unseres Landes,
- und einem letzten über unsere Grenzen hinaus.

J'aimerais également souligner l'un ou l'autre grand dossier que notre Parlement a traité et vous laisser un message personnel de confiance pour l'avenir.

Un premier regard: fribourgeois. J'ai eu grand plaisir, tout au long de cette année, à parcourir notre canton de Ried-bei-Kerzers à Saint-Martin et du Schwarzsee à Estavayer-le-Lac. Dans tous les districts de notre canton, j'ai reçu un accueil chaleureux. Mes remerciements à tous! Cette année de voyages m'a permis de me rendre compte de l'énorme capacité de travail, d'innovation et de compétences dans tous les domai-

nes que possèdent Fribourg et sa population. Ce capital humain est un bien précieux pour demain. Il est, à coup sûr, la garantie que notre canton est prêt à affronter les difficultés de demain et surtout, je le crois, à les surmonter pour le bien de tous!

Deuxième regard: helvétique. Mon mandat présidentiel m'a également permis de voyager à travers la Suisse: de Genève à Delémont, de Coire à Soleure via le Valais, sans oublier chez nos voisins vaudois. Là également, l'accueil a été chaleureux. Mais, il me reste néanmoins l'impression que Fribourg est un peu isolé. Nous ne sommes ni sur la Riviera lémano-lémanique ni sur l'axe jurassien. Tout le monde admire notre bilinguisme mais nous ne sommes pas alémaniques. Sommes-nous romands?

Mon troisième regard se porte au-delà de nos frontières nationales. En mars dernier, nous avons accueilli une délégation venue de Chine. Mon homologue chinois m'a remercié pour les avoir présenté individuellement dans notre salle du Parlement. Ils ont été très touchés par ce geste. Dans leur pays cela n'est pas la coutume. Par contre, en me frappant amicalement sur l'épaule et en rigolant de bon cœur, il m'a confié: «mais alors, votre Parlement, quelle indiscipline!»

Voilà pour mes regards qui, dès demain, vont rejoindre les souvenirs d'une année intense et passionnante.

Indisciplinés, peut-être, mais travailleurs! Vous l'avez été, chers collègues! Pour preuve les nombreux dossiers que nous avons menés à bien. Notre année parlementaire a été marquée par la nouvelle péréquation financière. Elle vise une meilleure répartition des revenus et des charges entre notre canton et ses communes. J'espère que ce but est ainsi atteint, même si certains réglages devront encore se faire au cours de ces prochaines années.

L'acceptation d'un plan de relance a été massivement soutenu par notre Parlement. Le terrible orage de grêle du 23 juillet, lui, ne faisait bien sûr pas partie de ce plan de relance! N'empêche qu'il a occasionné un énorme engagement des assureurs et pour bon nombre d'entreprises de notre canton de gigantesques travaux. Nos entreprises auront besoin de plusieurs mois encore pour corriger les dégâts de la nature.

Notre Grand Conseil a adopté le premier rapport quadriennal du gouvernement concernant l'agriculture. Les débats m'ont permis de constater le soutien que notre Parlement apporte aux milieux agricoles. Je m'en réjouis. Je vous demande de transmettre cet appui à notre agriculture à l'intérieur de vos partis au niveau suisse maintenant! Tous mes collègues agriculteurs et notre canton de Fribourg vous en seront reconnaissants.

Nous avons également adopté la loi sur l'information. Cette loi correspond aux exigences de notre Constitution et, aujourd'hui, le secret doit céder le pas à la transparence et c'est bien là l'enjeu de cette nouvelle loi.

Ce matin, nous avons également adopté la nouvelle loi sur les eaux qui donne aux communes la responsabilité de l'entretien des berges de nos cours d'eau. Ces délibérations et ces décisions sont le fruit de votre engagement.

L'organisation pratique de notre travail est le fait de nos secrétaires. J'ai eu le plaisir de collaborer, la première moitié de l'année, avec notre ancienne secrétaire

générale, M^{me} Monica Engheben. Pour lui succéder, M^{me} Mireille Hayoz est aujourd'hui à la tâche. Je la remercie chaleureusement de son efficacité et pour son sourire. J'ai vraiment l'impression qu'elle a fait ce travail depuis toujours. A travers Mireille Hayoz, j'adresse ma gratitude également aux membres de notre bureau, aux secrétaires parlementaires comme aux huissiers. Merci à tous de votre disponibilité et de votre efficacité.

Vor dreizehn Monaten, anlässlich meiner ersten Rede, habe ich die Präambel unserer Kantonsverfassung zitiert. Ich wollte damit unterstreichen, wie umfassend und wichtig die Aufgaben und Herausforderungen sind, die wir zu bewältigen haben.

Aujourd'hui, je dois vous dire que la mise en place de cette même Constitution cantonale m'inquiète quelque peu. En effet, la mise en œuvre de tous les souhaits qu'elle contient engendre de nombreux coûts. Soyons attentifs, M^{mes} et MM. les députés, à ne pas péjorer notre bonne situation financière par des dépenses exagérées dans certains secteurs non prioritaires. N'oublions jamais, je vous le disais il y a plus d'une année et je l'ai répété à chaque occasion dans mes discours officiels, n'oublions jamais la responsabilité individuelle! Elle doit animer l'action de chaque acteur de notre communauté, elle doit être le moteur de notre développement économique. Je continuerai à la prêcher parce que je suis convaincu que cette responsabilité individuelle ne saurait être remplacée par des béquilles sociales et financières que notre Etat offrirait à ses citoyens.

Ich werde nicht aufhören, dies «zu predigen», weil ich davon überzeugt bin, dass diese persönliche Verantwortung durch keine soziale oder finanzielle Krücke zu ersetzen ist, die unser Staat seinen Mitbürgerinnen und Mitbürgern bieten könnte.

Chers collègues, je vous souhaite, à vous comme à vos familles, de belles et heureuses fêtes de Noël et de Nouvel-An! Et que l'année 2010 vous apporte joie, santé et bonheur!

Je prendrai un terme qu'utilise les Grenadiers lorsqu'ils quittent leur noble contingent. M^{mes} et MM. les députés, ils disent: «Je pars». Je quitte la présidence avec le sentiment du devoir accompli, grâce à votre confiance accordée, grâce à votre engagement responsable. Merci à vous toutes et tous.

N'oublions jamais, chers collègues, que les citoyens ne s'intéressent à la politique que si la politique se préoccupe d'eux! Restons donc proches de nos concitoyens et de leurs soucis! Restons donc simplement au service de notre communauté, au service de notre canton que nous aimons!

Je vous remercie de votre attention.

Berset Solange (PS/SP, SC). M. le Président, Cher Pierre-André, aujourd'hui se termine votre dernière session en tant que président de notre Grand Conseil. Am Ende dieses Jahres habe ich die angenehme Aufgabe, Ihnen persönlich, aber auch im Namen aller Parlamentsmitglieder für Ihr Engagement als Präsident zu danken.

Eh oui! Durant cette année 2009 vous avez passé de nombreuses heures à rencontrer les citoyens de notre canton, à préparer et à présider notre législatif. Mais, M. le Président, vous êtes également allé représenter

Fribourg dans plusieurs cantons de notre pays, comme vous venez de nous le rappeler. Beaucoup d'heures passées pour découvrir les multiples facettes de notre canton, de notre pays au-travers de ses sociétés, de ses institutions, de ses entreprises.

Cher Pierre-André, vous avez conduit les débats avec célérité et rigueur. Vous vous êtes imposé naturellement, M. le Président, mais toujours avec détermination et savoir-faire.

Comme agriculteur, vous avez préféré écouter les cloches, plutôt que d'agiter celle à Pierrot, et si votre baryton n'a plus sorti beaucoup de ton et de son ce n'était que pour mieux découvrir les différents tons de notre canton.

Encore quelques jours, cher Pierre-André, et tu auras à nouveau tout loisir d'organiser tes journées de manière plus légère. S'il est vrai que pointe pour toi une année 2010 plus calme, qui te permettra de prendre un peu de recul, 2011, année électorale exceptionnelle, sera pour toi, à n'en pas douter, une année où tu connaîtras à nouveau un agenda très chargé et qui te verra peut-être t'asseoir dans un nouveau siège. Toutefois, nous avons remarqué que, durant les deux années de vice-présidence, tu ne portais jamais de cravate et on m'a soufflé à l'oreille que, sur conseil de ton épouse, tu es arrivé à la première session que tu devais présider avec une cravate. Oh! Mais elle n'était pas mise! Car, j'ai appris que tu ne savais pas faire les nœuds et que c'est tes collègues de parti qui t'ont fait le premier! Alors, M. le Président, cher Pierre-André, je pense qu'au terme de cette année tu dois savoir faire maintenant ce nœud de cravate. Aussi, je t'offre une nouvelle cravate en prévision d'un futur siège dont je t'ai parlé tout à l'heure et tu auras certainement l'occasion de la poser. Je l'ai choisie aux couleurs du canton!

Zum Schluss, Herr Präsident, lieber Pierre-André, danke ich dir im Namen von uns allen noch einmal für deinen Einsatz für unser Parlament.

Je te souhaite ainsi qu'à Isabelle, ton épouse, et tes enfants de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2010.

Le Président. Merci beaucoup pour ces quelques mots, M^{me} la Présidente élue. Je suis très sensible à votre hommage.

Maintenant, M^{mes} et MM. les députés, je vous donne rendez-vous à la salle du deuxième étage où un apéritif vous est servi, accompagné par les Goûts et Terroirs, emmenés par M. Romain Castella et le président des Goûts et Terroirs, M. Jean-Nicolas Philipona. Alors, rendez-vous à tous pour l'apéritif!

—
- La séance est levée à 10 h 53.

Le Président:

Pierre-André PAGE

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale.*

Benoît MORIER-GENOUD, *secrétaire parlementaire.*

—